

Bulletin Municipal

Dingy-Saint-Clair



ÉTÉ 2017

Un village entre Fier et Parmelan



3 VOTRE COMMUNE

16 PATRIMOINE

19 GÉNÉRATIONS

9 AMÉNAGEMENTS

18 ENTREPRENARIAT

25 DYNAMIQUE LOCALE

www.dingystclair.fr

Le mot du maire



DINGY-SAINT-CLAIR

Chers Dingiens et Amis de Dingy,



Laurence Audette,
Maire de Dingy-Saint-Clair

Nous vivons une époque de réformes qui semblent vouloir toucher tous les âges et tous les niveaux : nouveaux acteurs mondiaux, renouveau national, réorganisation territoriale entre régions/départements/communautés de communes, fusions de communes, réformes scolaires jusqu'aux collèges et lycées... sans oublier les chamboulements qui s'annoncent dans le monde du travail.

Face à cette frénésie de changements, deux mondes semblent s'affronter, tant au plan local qu'à plus large échelle. Avancer et sortir des cadres préétablis pour tenter de s'adapter ou renforcer et pérenniser à tout prix les fonctionnements existants.

Je souhaite qu'ensemble nous portions une troisième voix : celle des communautés rurales qui savent tout à la fois se réinventer et s'appuyer sur la richesse du tissu local, nécessairement ouvertes à l'humain.

*Alors que le développement urbain et péri-urbain tend à faire oublier nos territoires et leur nécessaire développement, battons-nous pour que les villages restent des territoires vivants. N'est-ce pas à ce niveau que se tisse le lien manquant par ailleurs ? **N'est-ce pas la force de Dingy que notre capacité à proposer depuis plus d'un siècle des actions qui ont su unir, rassembler, mixer les générations, intégrer les nouveaux habitants, valoriser notre village, et dont le dynamisme est aujourd'hui reconnu ?***

*Il n'est plus temps de laisser à d'autres le soin d'agir au prétexte du manque de temps et des contraintes, Dingy le sait bien. Vous avez encore une fois su vous mobiliser, qui politiquement avec notre nouvelle députée qui aura à porter aussi les besoins des communes rurales, qui au niveau communal en tant qu'élu, entreprise, bénévole ou citoyen engagé. Bravo à vous tous qui **faites vivre et résonner Dingy.***

*“Battons-nous pour que
les villages restent
des territoires vivants”*

*Il n'est plus temps de se plaindre de tout et de tous si chacun ne se pose pas cette question : "que puis-je faire pour mon village, mon pays, pour que le monde autour de moi soit meilleur ?" **Merci à vous tous qui agissez en faisant vôtre l'adage "je fais ma part"...***

Il n'est plus temps de nous opposer, de nous renvoyer les uns les autres nos impuissances. Dialoguons, rencontrons-nous, comprenons nos points d'achoppements, trouvons les synergies et appuyons-nous sur ce qui nous rassemble.

*Alors **nous continuerons d'être fiers d'être des acteurs d'aujourd'hui sans avoir trahi notre identité et nos valeurs, en ayant agi pour notre avenir commun.***

PERMANENCE DES ÉLUS

**Chaque semaine les élus
vous reçoivent en mairie
sur rendez-vous.**

Lundi : suivi chantiers, acteurs
externes, CCAS

Mardi : CCVT

Jeudi : urbanisme

Vendredi : municipalité



Le Maire et Isabelle Simon,
conseiller délégué référent

David Bosson,
Catherine Margueret,
Jacques Huet, adjoints

Bruno Dumegnil, conseiller

REPRÉSENTATIVITÉ

TOUR D'HORIZON DES ACTIONS DE VOS ÉLUS AU 1^{ER} SEMESTRE 2017

JANVIER

- 05 :** Réunion PLU • Commission Urbanisme
- 09 :** Commission Electorale • Réunion préparatoire Festi-Glières
- 10 :** CCVT Commission subventions 2017 • CCVT Bureau
- 11 :** Budget subventions associations
- 12 :** Commission Urbanisme - Teractem' / STEP
- 13 :** Vœux CCVT
- 16 :** Réunion de chantier Champs Vions • Commission patrimoine • Conseil privé Logements/place village
- 17 :** CCVT visite Mobalpa • Bureau • Conseil Communautaire
- 18 :** SI Eau Fier et Lac
- 19 :** Commission voirie • Commission Urbanisme
- 20 :** Vœux du Maire & du Conseil
- 21 :** AG Randonneurs
- 23 :** Réunion de chantier Champs Vions • Commission finances forêt
- 24 :** CCVT Bureau
- 26 :** Commission Urbanisme
- 27 :** AG acca • Conseil public
- 30 :** Réunion de chantier Champs Vions • CCVT Commission Petite Enfance
- 31 :** Groupe travail eau • Réunion CCAS • CCVT Réunion Office de Tourisme

FÉVRIER

- 01 :** Conseil Privé Budget - projets investissements
- 02 :** Formation stratégie commerciale Scot • PLU Commission urbanisme
- 03 :** AG Dingy en Fêtes
- 06 :** CCVT Commission économie • AG Bibliothèque D'Lire
- 07 :** CCVT Bureau
- 08 :** Préfecture : PLU et Subventions
- 09 :** Comité syndicat mixte • PLU Conseil Privé
- 10 :** Municipalité validation Conseil et PLU • Séance cinéma CCAS
- 13 :** Réunions de chantier église & Champs Vions • CCVT Conseil Communautaire
- 16 :** Conseil municipal public
- 20 :** Réunion de chantier Champs Vions • CCVT Commission économie
- 21 :** CCVT Bureau
- 22 :** Commission Urbanisme
- 23 :** Commission électorale • Commission Urbanisme
- 27 :** Réunion Chantier entrée village • CCVT Réunion CLECT & Commission Forêt
- 28 :** Réunion Chantier église • CCVT Commission finances

MARS

- 02 :** Commission Urbanisme
- 04 :** Petit déjeuner littéraire bibliothèque D'lire
- 06 :** Formation informatique • Réunion Conseil Départemental • Réunion chantier cimetièrè
- 07 :** Réunion chantier église • CCVT bureau
- 08 :** ARS CAF Parmelan • Préparation cérémonie 27e BCA • Réunion Arts en balade
- 09 :** CCVT étude entreprise • Conseil école élémentaire • Commission Urbanisme
- 10 :** Municipalité RIFSEEP (RH) • Séance cinéma CCAS
- 13 :** Patrimoine Dingy/CCVT • CCVT réunion CLECT
- 14 :** Réunion Comité association des Glières • Réunion chantier église • CCVT Commission agriculture, Environnement et Pastoralisme & Conseil communautaire
- 15 :** Réunion chantier Jeux city & entrée village • Comité SIABD
- 16 :** CCVT Réunion Plan pastoral territorial Fier-Aravis • SYANE - Amoudry ORANGE - Réseau fibre City • Commission Urbanisme • Conseil Public
- 17 :** Réunion Municipalité • Election CMJ • Cérémonie 27eBCA
- 20 :** CCVT étude questionnaire & Commission sentiers • Conseil Ecole Maternelle
- 21 :** CCVT Bureau
- 23 :** Commission Urbanisme
- 24 :** CMJ Séance plénière • AG Association Thônes Patrimoine et Culture • Conseil privé budget/finances
- 25 :** AG Association des Glières • messe • Cérémonie Monument aux morts
- 27 :** Réunion chantier cimetièrè • Réunion Syndicat mixte des Glières • CCVT Economie
- 28 :** Réunion Glières Fête la Liberté • Réunion chantier église • CCVT Commission finances
- 29 :** CCVT Commission patrimoine
- 30 :** CCVT Enquête économie • AG Bibliothèque D'Lire
- 31 :** CCVT Études Scot • Conseil public budget

AVRIL

- 01 :** Foyer du Parmelan "Dingy a du talent"
- 04 :** Réunion chantier église • CCVT Bureau
- 05 :** Réunion Les Arts en balade
- 06 :** Commission Urbanisme • AG Une vieillesse en or

- 07 :** AG Maison familiale • APED Boum du carnaval
- 08 :** AG ADMR 74
- 10 :** CCVT Économie & Commission Prévention • AG Saveurs des Aravis • Présentation projet centre bourg
- 11 :** Réunion Caf (Caisse Allocations Familiales) • CCVT Conseil communautaire & vote du budget 2017
- 12 :** Réunion Association des Glières • Commission travaux
- 13 :** Commission Urbanisme • CCID
- 14 :** Rencontre alpagiste Perthuis • Spectacle école Elémentaire • Commission voirie • APED Concert
- 18 :** Réunion chantier église • CCVT Bureau
- 20 :** Commission Urbanisme
- 21 :** CCVT Réunion CIID • Commission voirie • Séance cinéma CCAS
- 23 :** Elections présidentielles
- 24 :** Schéma desserte forestière • Comité syndical SMG (Syndicat Mixte Glières)
- 25 :** Réunion chantier église
- 26 :** Commission Jeunesse animation • Réunion CCAS
- 27 :** Commission Urbanisme

MAI

- 02 :** Commission patrimoine • CCVT Bureau
- 04 :** Réunion de travail Bilan PEDT • Commission Urbanisme
- 05 :** SYANE accompagnement éco énergie • Concours fleurissement • Soirée Dingy Solidarité Accueil
- 07 :** Elections présidentielles
- 09 :** Réunion chantier église
- 10 :** Réunion Les Arts en balade
- 11 :** CCVT Économie • Contrôle Conformité • Commission Urbanisme
- 12 :** CAO travaux église • AG Commune Forestière • Séance cinéma CCAS
- 16 :** CCVT Bureau
- 18 :** Bureau Maires ruraux • Spectacle école maternelle
- 19 :** Fête des Mères
- 20 :** Animation Plaine du Fier • Spectacle Danse africaine
- 22 :** RET réseaux entrée village • CCVT Réunion Teractem • Conseil municipal public
- 23 :** Réunion chantier église • CCVT Commission sentiers
- 25 :** Commission Urbanisme
- 29 :** CCVT Commission Forêt • Réunion CMJ

- 30 :** AG AFP Dran Ablon Cruet • CCVT Conseil communautaire & groupe de travail GEMAPI
- 31 :** CCVT zones économiques Teractem / Alex

JUIN

- 01 :** Commission électorale • Commission Urbanisme • Réunion Concertation publique
- 02 :** Réunion ZA Chez Collet & visite Feralp
- 05 :** Réunion publique Véronique Riotton
- 06 :** Réunion chantier église • CCVT Conseil Communautaire & Bilan Scot
- 07 :** Réunion publique Annabel André-Laurent
- 08 :** Commission Urbanisme
- 09 :** Inauguration entrée village • AG CFMM Thônes • Séance cinéma CCAS
- 10 :** Son clair d'été
- 11 :** Elections législatives
- 12 :** Réunion Commission périscolaire • Comité syndicat SMG • CCVT Commission Habitat & Réunion CLECT
- 13 :** Réunion chantier église • CCVT Bureau • Conseil Ecole maternelle
- 14 :** CCVT RIFSEEP • AG ADMR 74 • Les Arts en Balade
- 15 :** Réunion Carrière Pas d'un Jean • Commission Urbanisme • Conférence Transition Citoyenne
- 18 :** CCVT Cérémonie 18 juin Glières • Dingo trail • Elections législatives
- 19 :** CCVT Commission Urbanisme • Conseil école élémentaire • Réunion des présidents des associations
- 20 :** Réunion chantier église • CCVT Réunion travail économie/aid, Bureau & Conseil communautaire
- 22 :** Commission Urbanisme • Comité syndical SIEVT
- 23 :** CR diagnostic énergétique DDT 74
- 26 :** AG office tourisme Thônes
- 27 :** Visite CHSCT
- 28 :** Comité Association des Glières
- 29 :** Commission Urbanisme
- 30 :** Kermesse APED • Les Arts en balade

CCID : Commission communale des Impôts Directs
CCVT : Communauté de Communes de la vallées de Thônes
CLECT : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées
SIEVT : Syndicat Intercommunal d'Electricité des Vallées de Thônes

COMMUNICATION

“Une commune accueillante et ouverte”

INFORMATION AUX HABITANTS

Dingy communique et investit les canaux digitaux en plus de l'affichage traditionnel au sein des hameaux.

www.dingystclair.fr

Mis en ligne il y a tout juste 1 an, le nouveau **site internet** de la commune est très consulté par les dingiens. Très consulté par les Dingiens, il est régulièrement mis à jour pour informer les habitants des formalités administratives et événements passés ou à venir.



Un **panneau lumineux** a été installé ce printemps en entrée de village. Un emplacement stratégique à proximité du parking destiné au covoiturage.

L'**affichage** dans les hameaux et la **banderole** restent toujours d'actualité pour garantir une information au plus près des habitants, connectés ou non.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez pendant les vacances ? A votre demande, les services de police ou de gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE LA GENDARMERIE DE THÔNES : [04 50 02 00 24](tel:0450020024)



CONSEILS MUNICIPAUX PUBLICS

Tous les habitants qui le souhaitent peuvent assister aux conseils municipaux publics (sans toutefois prendre part aux débats). Le conseil municipal invite 6 habitants, tirés au sort et libres d'accepter ou non l'invitation.

Les dates sont affichées sur le panneau à côté de la Mairie ou consultables sur le site internet.

RAYONNEMENT DE LA COMMUNE



Dingy attire : la commune accueille régulièrement des manifestations ou réunions de partenaires.

Très souvent sollicitée par des entités institutionnelles ou publiques, Dingy a été choisie cette année par La CCVT, le 27e BCA, la FRAPNA. La situation du village séduit aussi régulièrement les réalisateurs. Ce fut le cas du film "Aime ton père" de Jacob Berger et d'épisodes des séries "Les Revenants" et "Cassandre" (mai 2017).



La **CCVT**, organisation et accueil des vœux, janvier.



Le **27e BCA**, baptême de la nouvelle session des recrues, mars.



La **Frapna** (fédération des associations de protection de la nature de Rhône-Alpes), assemblée générale et mise en valeur de la politique Espaces naturels sensibles en présence de Christian Monteil, président du Conseil départemental et Jean-François Arragain, président de la FRAPNA, mai.

ENQUÊTE PUBLIQUE

La réunion de concertation organisée par le Conseil Municipal le 1^{er} juin dernier a regroupé plus de 170 personnes, autour des aménagements à venir.

Cette réunion - une 1^{ère} à Dingy, car très en amont - avait vocation à expliquer les enjeux des aménagements à venir et les possibles plans à restituer les avis recueillis pendant l'enquête préalable auprès de la population, avant d'ouvrir un débat, le conseil restant seul décisionnaire. L'équipe municipale a présenté les 3 projets structurants prévus sur la commune :

1

la traversée du village et sa sécurisation, incluant le passage par les hameaux Chez Collet et Chessenay (RD 216) a remporté l'adhésion pendant l'enquête et lors de la réunion, du fait des enjeux liés à la vitesse et à la sécurité. Des propositions ont été faites et seront étudiées lors de la phase définitive du projet prévue sur 2017/2018.

2

la création d'une maison de services est plébiscitée par les utilisateurs des services périscolaires. Reste à affiner le cahier des charges au regard des besoins réels (salle de sieste, salle de motricité supplémentaire) et des synergies possibles (usages et fonctionnement mutualisés).

3

l'ébauche soumise pour l'aménagement de la place du village était plus controversée, même si les enjeux du projet font l'unanimité : convivialité, sécurité, meilleure gestion de la circulation. Reste à statuer sur les transports et stationnements, avec un équilibre à trouver besoin de places des parking et développement des déplacements doux. Des esquisses seront prochainement présentées, autour d'un axe "champêtre et chaleureux".



DE LA CONCERTATION...

La réunion a aussi permis de partager les retours des Dingiens suite au questionnaire remis à la sortie du scrutin du 7 mai dernier. Jugé imparfait, il a néanmoins permis de préciser les besoins et d'identifier les améliorations souhaitées.

L'espace de libre expression et les échanges au cours de la réunion ont souligné de fortes préoccupations citoyennes :

Transition énergétique

Questionnée sur la volonté de la municipalité à investir ce champ, Catherine Margueret, adjointe à l'animation et à la vie sociale, a invité les Dingiens à une réunion le 15 juin.

Destruction de l'ancienne Cure

Le Conseil municipal n'a pris aucune décision mais souhaiterait voir ouvrir en ce lieu un espace de santé. La destruction du bâtiment au lieu d'une rénovation est aujourd'hui envisagée pour des raisons de coût. La réunion publique a marqué une 1^{ère} étape, en attendant une rencontre ultérieure pour évaluer la faisabilité d'autres projets.

Incivilités et sécurité routière

Le département réalise un comptage et étudie la sécurité d'un arrêt plus prolongé sous les parois rocheuses sur la Voie romaine afin de valider ou non la pertinence d'installer des feux de circulation. La commune a demandé au département (éléments chiffrés et nombre d'accidents à l'appui) la possibilité de réduire la vitesse à la sortie du pont de Dingy et de faire intervenir davantage la gendarmerie pour des incivilités. Le respect des équipements publics nécessite dans tous les cas l'implication citoyenne de tous.

Un cahier citoyen est disponible à l'accueil de la Mairie pour vous exprimer (propositions concrètes) sur : Place du village / Maison des services (périscolaire, bibliothèque, salle de gym, associations) / 3 Projets d'aménagements / Autres. Vous pouvez également envoyer vos propositions à : sg@dingystclair.fr

GESTION & ADMINISTRATION

“Une commune qui économise pour investir”

BUDGET 2017

La commune continue de pouvoir investir grâce à un plan d'économies majeur, au désendettement réalisé depuis 3 ans et à la recherche de subventions autour de projets d'avenir en groupant l'ensemble des actions en un lieu.

1 UN VILLAGE, 4 BUDGETS AUTONOMES

Le Conseil municipal a voté le budget 2017 à l'unanimité le 31 mars dernier.



Depuis 2014, la commune recherche les économies possibles sur les charges à caractère général du budget principal : fournitures administratives, renégociation des contrats et/ou des emprunts, baisse des coûts de fonctionnement...

Le compte administratif validé par la trésorerie fait état de **20% d'économies de charges** sur le budget principal soit **89 702 € TTC**.

BUDGET PRINCIPAL

Pour 2017, l'excédent de fonctionnement prévisionnel 2017 permet de transférer **255 546 €** à l'investissement, auxquels s'ajoutent les autres recettes :

- Economies réalisées sur le budget 2016 affectées au budget 2017 : **322 928 €**
- Subventions d'investissement pour la réfection de l'église : **359 044 €**
- Subventions d'investissement pour l'entrée de village : **45 350 €**.

DÉPENSES (MONTANTS VOTÉS ÉQUILIBRÉS EN RECETTES)	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL €	%
Budget principal*	1 365 129 €	2 129 188 €	3 494 317 €	70%
Budget eau **	236 311 €	559 566 €	795 877 €	16%
Budget assainissement **	68 053 €	309 947 €	378 000 €	8%
Budget forêt **	41 198 €	249 764 €	290 962 €	6%
TOTAL	1 710 691 €	3 248 465 €	4 959 156 €	100%

*TVA récupérable sur la section d'investissement deux après la dépense

**budgets soumis à TVA

Afin de continuer à investir dans le réseau d'assainissement collectif, le budget doit disposer de fonds suffisants. Cela pourra amener la commune à réaliser un emprunt pour couvrir les travaux de raccordement des réseaux à la STEP malgré les subventions attendues pour 2017 de la part de l'Agence de l'eau et du Département (135 500€).



BUDGET EAU

Les projets d'investissement suivent les préconisations du diagnostic et schéma directeur d'alimentation en eau potable réalisé par le bureau d'études Profils Etude. Celui-ci a été approuvé à l'unanimité en Conseil municipal du 16/03/2017 et définit les priorités dans le temps sur 10 ans.

La 1^{ère} phase devrait être engagée avant le transfert de la compétence Eau à la CCVT prévu en 2019. A l'étude :

- le doublement de la colonne d'eau potable de Nanoir pour assurer l'alimentation du secteur,
- le traitement qualitatif de l'eau UV à la Blonnière et au réservoir des Curtils, qui dessert la majorité de la commune,
- la sécurisation des ouvrages (échelles, caillebotis, garde-corps) pour assurer la sécurité des agents intervenant dans les ouvrages.

Les dossiers de demandes de subventions associées seront élaborés par le maître d'œuvre et présentés par la commune auprès de nos partenaires : Agence de l'Eau, Conseil départemental de la Haute-Savoie.

BUDGET ASSAINISSEMENT

Les projets d'investissement regroupent les travaux de raccordement au réseau collectif Chemin de chez Planchin (19 577 €) et au lieu-dit Champs Vions (137 800 €).

Afin de continuer à investir dans le réseau d'assainissement collectif, le budget doit disposer de fonds suffisants : 132 530,77 €, ce montant correspond au décalage entre l'obtention des subventions et l'amortissement comptable de la STEP. Cela pourra amener la commune à réaliser un emprunt pour couvrir les travaux de raccordement des réseaux à la STEP malgré les subventions attendues en 2017 de la part de l'Agence de l'eau et du SMDEA (135 500 €).

BUDGET FORÊT

La section d'investissement prévoit en 2017 le solde de la Piste du Collet. Les subventions associées seront perçues à hauteur de 80% sur le 1^{er} semestre 2017.

Les **projets subventionnés dans le cadre des espaces valléens** (Capitaine Anjot, Plaine du Fier) sont également inscrits, avec possibilité de report selon la rapidité de réalisation des travaux.

Dans ce cadre, **le Conseil départemental vient de donner son accord pour réaliser en 2017/2018 un sentier de mobilité douce aux abords du Fier.**

Cet aménagement permettra de mieux accueillir les écoles (sortie patrimoine) et le public local.



Pour la 4^e année consécutive, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition des taxes d'habitation et foncières pour l'année 2017.

TAXES	TAUX %	VARIATION 2016-2017	PRODUIT ATTENDU 2017 €
Taxe d'habitation	23 %	0%	410 590 €
Taxe foncière bâti	16 %		201 263 €
Taxe foncière non bâti	44 %		11 711 €
			623 564 €



2 DÉSENDETTEMENT : DES PERSPECTIVES POSITIVES

La commune a remboursé près de **1/2 million d'emprunts depuis 2014** sur les trois budgets principal/eau/assainissement, le budget Forêt n'étant pas concerné par l'emprunt.

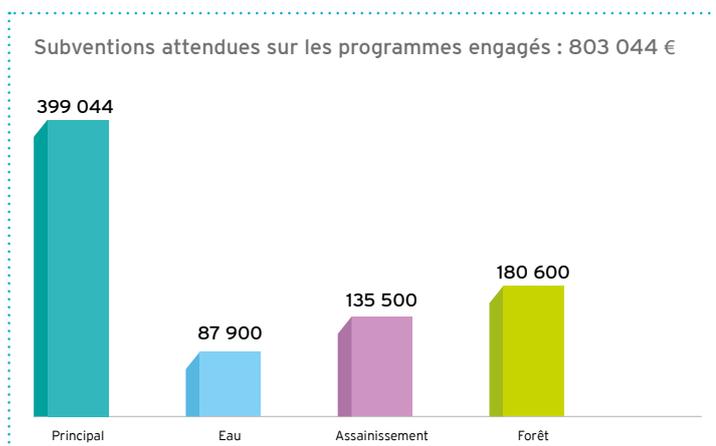
La commune n'a réalisé aucun nouvel emprunt sur 2014, 2015 et 2016. Cette "bonne santé" financière permet aujourd'hui à la commune de pouvoir prétendre à des emprunts aux meilleurs taux et d'assurer un potentiel remboursement raisonnable pour les années et projets futurs.

3 FINANCEMENT DES PROJETS

Les projets communaux réalisés en cohérence avec les besoins sont groupés afin d'optimiser les subventions et favoriser la réalisation des projets.

Les subventions demandées pour 2017 atteignent un montant cumulé de **803 044 €** qui se répartit sur les 4 budgets communaux :

- **Budget principal** : Eglise, entrée village
- **Budget eau** : Cornet Belly Poussy, Nanoir, diagnostic réseau d'eau potable
- **Budget assainissement** : Les Tailles, Champs Vions, Chemin du Clu-Chez Planchin
- **Budget forêt** : piste forestière du Collet, sentier capitaine Anjot, Plaine du Fier.



DES DIAGNOSTICS BIEN PRATIQUES

Votre Conseil municipal fait réaliser des diagnostics professionnels par des tiers.

Il peut ainsi appuyer ses décisions sur des documents concrets, planifier et prioriser les actions sur plusieurs années et engager avec lui les financeurs. L'objectif ? Les rendre réalisables et financièrement absorbables.

Les diagnostics "Bâtiment communaux", "Électrique", "Voirie" et "Eau" ont été menés. Un diagnostic énergétique plus poussé et quantifié est en cours. L'analyse relative à l'assainissement sera lancée prochainement.

VIE DU CONSEIL

Monsieur Freddy Vallet a fait part de sa démission à Madame le Maire le 13 janvier 2017, les suivants de liste Christelle Carbonnier et Michel Flahaut n'ont pas désiré siéger.

C'est ainsi que Madame Monique Zurecki a été installée au sein du Conseil municipal lors de la séance du 22 mai dernier.

Madame le Maire, le Conseil municipal et madame Monique Zurecki ont confirmé leur souhait commun de travailler de façon constructive.



DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

La commune a conclu cette année un partenariat avec le SYANE*. Ce dernier a mandaté un conseiller en énergie qui accompagnera pendant 3 ans la commune sur le volet économies d'énergies, via des travaux mais aussi une réflexion sur le fonctionnement de l'ensemble des bâtiments communaux. En 2016, les dépenses d'énergie (électricité, fuel, gaz) se montaient à **55 782 €**.

*SYANE : Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie





PROJETS DE VOIRIE

Plus d'infos sur www.dingystclair.fr,
rubrique Aménagements/travaux

*“Une commune qui
anticipe et agit
pour notre sécurité”*

PLUS DE FLUIDITÉ, PLUS DE SÉCURITÉ, PLUS DE VISIBILITÉ

CHEF-LIEU

Le projet propose de réduire la largeur de la RD, bordée de l'entrée d'agglomération jusqu'aux aménagements neufs en contrebas de l'église. Un trottoir sera réalisé sur le côté droit dans le sens montant. Au niveau de l'église, la priorité existante sera inversée en faveur des véhicules descendants pour libérer le centre du village.

Côté terrain de football, la chicane sera supprimée et remplacée par des aménagements de sécurité plus efficaces (plateaux rehausseurs). Une zone 30 sera réalisée sur tout le centre bourg (entrée village jusqu'à salle des fêtes et direction route de Thônes).

CHESSENAY

Deux écluses sont prévues, ainsi qu'une sécurisation au niveau du carrefour avec le chemin "sous la ville", pour limiter la vitesse et améliorer la visibilité (sécurité) :

- Au carrefour, un aménagement permettra aux véhicules venant du Chemin sous la ville de s'avancer davantage sur la RD pour gagner en visibilité,
- Des écluses permettront de réduire les vitesses avant la zone sensible.

Par ailleurs, le mazot situé au-dessus du carrefour sera détruit, le mur en pierre arasé à 1 m de haut (à confirmer) et le talus retravaillé. Une phase test sera menée avant de réaliser les aménagements définitifs.

GLANDON

A la demande du département, le secteur Glandon va être intégré à l'espace de l'agglomération. La commune devient responsable des aménagements du secteur et sollicite à ce titre une aide exceptionnelle pour les travaux à réaliser :

- prolongation de quelques mètres du trottoir, de part et d'autre de la RD, en entrée amont du hameau, pour le rendre plus visible par les automobilistes et assurer une continuité piétonne jusqu'à la route de Glandon,
- réalisation de deux plateaux traversant identifiés par une résine colorée pour casser les vitesses et sécuriser les traversées piétonnes, au niveau du passage piéton existant côté chef-lieu d'une part et de l'impasse Chez Collet d'autre part. La commune a opté pour deux dos d'âne sur recommandation du département.
- création d'un cheminement piéton sécurisé (trottoir) vers la Route de Provenat, sans modification du gabarit de la route.

Ce secteur est un enjeu clé pour la commune qui a déjà connu deux décès après le virage "dit de Fricot" près de Chez Collet. Les propriétaires concernés par les aménagements pourront se manifester lors du lancement des projets.

Exemples d'aménagements possibles



Ces travaux sont sujets à l'obtention de subventions. Ils seront pour partie autofinancés, pour partie financés via le recours à l'emprunt.

INAUGURATION ENTRÉE DE VILLAGE

L'espace de loisirs et l'entrée de village, un lieu de vie pour tous (écoles, associations sportives et du souvenir, habitants), a été inauguré vendredi 9 juin dernier. Une balançoire en nid d'oiseau, une structure tubulaire pour faire de multiples acrobaties et surtout une tyrolienne : c'est la raison pour laquelle tant d'enfants étaient réunis lors de l'inauguration, désireux d'expérimenter enfin une attraction qui aura nécessité des mois de réflexion et de travaux.

Porté par les jeunes du CMJ du village, le projet a naturellement été inauguré par les jeunes élus... conquis !

ENTRÉE DE VILLAGE, PARKING & CIMETIÈRE

Le groupement d'entreprises Eurovia-Mithieux et ses sous-traitants Lafrasse, Espacs, Alpes Paysages ont réalisé les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'espace d'entrée de village. Ils ont été coordonnés par le cabinet de maîtrise d'œuvre Atelier Paysager et suivis par le Cabinet Bérard, coordinateur sécurité. La société Ambiance métal a réalisé le support du panneau d'information.



Travaux menés :

- reprise des réseaux (eaux pluviales, électricité) en lien avec la RET.,
- aménagement paysager, parking de 60 places le long du cimetière, espace de stationnement pour les véhicules de commerce ambulants (foodtruck, camion pizza...),
- aménagements au cimetière (16 nouvelles urnes funéraires et services complémentaires parmi lesquels la gestion des déchets verts et un point d'eau).

Coût global de l'opération :
287 442 € HT

TOILETTES PUBLIQUES

Les entreprises Lafrasse, Serond, Alpes Bois, Maschio, Huet, Cadoux, Cyrilles Energie et Portevin ont réalisé les travaux de construction des toilettes publiques dans le prolongement du transformateur électrique, "camouflé" par la plaque lumineuse d'entrée du village.

Coût global de l'opération :
57 340 € HT



—
Votre commune récupère la TVA à hauteur de **16%** sur les projets d'investissement.
—

Les espaces ont été rendus accessibles (personnes âgées, parents en poussette, personnes en situation de handicap) : pentes douces, lumières, places de parking ...
—



AIRE DE JEUX

La société Pro-Ludic a installé une balançoire "nid d'oiseau", des jeux pour les petits et une tyrolienne, avant que l'entreprise Joris Josserand ne réengazonne l'aire de jeux. Cette opération achève l'aménagement initié en 2015 avec l'installation du mur d'escalade et la rénovation du City stade.

Coût global de l'opération :
34 828 € HT

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN MARCHÉ

Le SYANE a mis en service sur le parking en entrée du village une borne pour véhicules électriques, intégrée à son réseau public de recharge électrique. Il en assure la gestion et l'entretien. Le montant de l'investissement - **14 000 €** - est supporté par la commune à hauteur de **3 250 €**. Un montant qui équivaut à **2 €/habitant**, votre contribution à la transition énergétique. En rejoignant tôt ce réseau (comme 5 autres communes de la CCVT), Dingy bénéficie d'une subvention majorée.

Avec le déploiement prévu de 130 bornes sur tout le territoire de la Haute-Savoie d'ici fin 2017, le SYANE confirme sa volonté d'agir aux côtés des collectivités en faveur de la transition énergétique.

Pour s'abonner et/ou en savoir plus : www.syane.orios-infos.com

TRAVAUX PLACE DU VILLAGE



Restauration, étanchéité,
renforcement des façades,
voûtes et toitures



ÉGLISE

La réfection de l'église mobilise le savoir-faire des entreprises Alpen Pose, Lopez, Serond, Labat & Sierra, Mithieux, Décor Elec et Berthier. Le cabinet Bertinotti et Atelier paysage assurent le suivi et la coordination de ce chantier, Dekra assumant le contrôle technique et la sécurité.

Par ailleurs, la paroisse et les membres de la Commission Travaux se sont rendus à Grenoble pour visiter les ateliers du Maître verrier Mr Berthier, ce dernier réalisant le vitrail de sortie de l'église sur la fenêtre qui était complètement fissurée et a été rénovée. L'église Saint-Etienne sera de nouveau ouverte au public cet été, et les travaux s'achèveront d'ici l'automne : parvis pour garantir une distance suffisante entre les voitures et l'édifice, mise en lumière grâce à des lampadaires à leds aux normes et plus économiques, installation de bancs en pierre pour la sortie de l'église et de l'école maternelle.



Coût global de l'opération :
496 815 € HT
Reste à charge communal :
137 771 € HT

DES VITRAUX HISTORIQUES

"L'Eglise de Dingy a la chance d'avoir conservé dans son chevet ancien un trésor : ses vitraux renaissance. C'est le seul ensemble de vitraux de cette époque que conserve le Diocèse d'Annecy. Ils portent la date de (15)31. Ils ont été offerts par la famille de Menthon et mis en place peu après. Très délabrées, les verrières de Dingy furent vendues en 1880 par le curé de l'époque au musée d'Annecy. Les verrières ont retrouvé leur emplacement d'origine en 1951, grâce à l'action du Conservateur des Antiquités et Objets d'Art (AOA) de Haute-Savoie, André Jacques"
Extrait de "Trésors des Eglises de Dingy Saint Clair, Saint-Etienne, Saint-Clair, Saint-Jacques & Saint-Christophe", avec l'aimable autorisation de Jean-François Wadier



MAIRIE

La commune a confié à l'entreprise Lopez la rénovation des façades de la Mairie : échafaudage, protection des avant-toits, coffrages et fenêtres, sols, lavage à haute pression, dépollution des appareillages en pierres de taille, rejointements et projection d'un enduit mortier de chaux, nettoyage.

L'entreprise Bois de Rose a repris la zinguerie et le toit : tuiles faitière, abouts d'arrêter, cloches épi.

La rénovation énergétique du bâtiment est à l'étude. Elle concernerait pour partie des travaux intérieurs et pour partie la mutualisation avec le nouveau bâtiment multi-services.

**Coût global de l'opération :
29 244 € HT**



BÂTIMENT DE SERVICES : MUTUALISER LES ESPACES, GÉNÉRER DES ÉCONOMIES

La commune étudie la création d'un bâtiment à usages multiples. Situé à l'arrière du bâtiment de la Mairie, il regrouperait les services périscolaires, une salle de motricité, une bibliothèque, les archives de la commune et s'appuierait sur un système de chauffage mutualisé.

Coût estimé de l'opération : 1 335 000 € HT

Plusieurs entités se sont déjà engagées dans le projet via des **subventions attendues 965 100 € HT** (dont 161 786 € HT confirmées). La commune poursuit sa recherche de financement auprès du fonds FDDT, de la réserve parlementaire, d'appels à projets pour le SYANE...

URBANISME & BÂTIMENT

BÂTIMENTS COMMUNAUX : PLUS DE SÉCURITÉ

Quelques incidents sont survenus cette année : effractions et vols dans la salle des fêtes, intrusion dans l'école maternelle... Afin de sécuriser nos bâtiments - salle des fêtes, écoles, Mairie - un système de clés électroniques sécurisées sera installé.

Souple et sûr, le système a déjà fait ses preuves au sein d'autres communes : Son principe ? Une clé unique donne accès à plusieurs portes grâce à un paramétrage informatique.

Chaque clé sera nominative et son titulaire, le garant de l'ouverture et fermeture de chaque porte.



DU POS AU PLU

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, remplace désormais le Plan d'Occupation des Sols (POS).

Ce nouveau document d'urbanisme a été approuvé en conseil municipal le 16 février dernier et est devenu opposable le 9 mars. Il est désormais le document de référence pour les aménagements et travaux sur le territoire communal. Le PLU de la commune s'applique à toutes les demandes d'urbanisme : permis de construire (PC), déclarations de projet (DP)...

4 demandes de recours gracieux de modification ont été faites. elles seront étudiées par le Conseil, l'étude juridique nécessaire étant évaluée à **4 000 €**.

A consulter sur :
www.dingystclair.fr/urbanisme

DÉMARCHAGE : APPEL À LA VIGILANCE

Des sociétés privées ont démarché certains habitants pour souscrire des assurances dommages en cas de fuites. La commune ne cautionne pas les démarches commerciales.

Vous avez peut-être reçu des courriers publicitaires concernant des offres d'assurance contre les fuites sur les canalisations privées.

Si les particuliers sont en effet responsables de la canalisation après compteur comme de leur installation intérieure, la commune vous invite à la plus grande vigilance.

Avant de souscrire une assurance spécifique, **vérifiez votre contrat multi-risques habitation** : celui-ci couvre sans doute déjà les éventuels dégâts matériels et la surconsommation d'eau en cas de sinistre.

En cas de doute, renseignez-vous en mairie ou auprès de vos conseillers en assurance.

RÉSEAUX

ASSAINISSEMENT & INFILTRATIONS : À VOUS D'AGIR

Parallèlement à l'élaboration du PLU, une carte a été réalisée sur le territoire communal.

Cette **carte d'aptitude des sols à l'infiltration** détermine les différentes filières à suivre par les particuliers en fonction du zonage de leur habitation.

En matière d'eaux pluviales

L'infiltration est obligatoire, sauf si le zonage indique un terrain non adapté. Un bassin de rétention sera alors absolument nécessaire avant tout rejet dans le réseau communal.

Dans tous les cas, une réserve de récupération d'eau de pluie (stockage) peut être prévue pour l'arrosage. Si l'eau devait être réinjectée dans le circuit domestique (toilettes), un compteur devrait être installé pour en comptabiliser le volume.

En matière d'assainissement des eaux usées

Le système d'assainissement individuel doit respecter les prescriptions données par le cabinet Nicot, seul habilité à définir les modes d'assainissement individuel sur la commune en application de la carte d'aptitude des milieux. Un document spécifique identifie les habitations devant être raccordées à l'assainissement collectif à court et moyen terme.

Plus d'information sur : www.dingystclair.fr/réseaux



Réparatin de fuite d'eau, juin 2017



- **La commune notifie aux propriétaires des habitations pouvant être raccordées, l'ordre de le faire.** Les propriétaires disposent de 2 ans pour exécuter les travaux, délai à l'issue duquel la commune peut facturer la redevance assainissement sur le volume d'eau facturé.
- **Conformément à la loi,** le coût de raccordement à l'assainissement collectif est destiné à participer au remboursement de la dette du budget assainissement (station d'épuration et pose des collecteurs).

EAU POTABLE : DIAGNOSTIC BOUCLÉ ET PLAN D'ACTION ÉLABORÉ

Le diagnostic eau potable vient de se terminer.

Prochaine étape : la programmation des travaux à réaliser à court, moyen et long terme (10 ans).

La prochaine tranche de travaux (2017-2018) consistera à remplacer l'ancienne conduite en acier DN 40 reliant le hameau de Nanoir à la chapelle Saint-Clair. L'ancienne conduite qui alimente sur ce secteur le réservoir du hameau sera aussi remplacée.

Par la suite, la commune réalisera un système de filtration de l'eau potable sur les principales ressources. L'objectif : permettre au traitement ultra-violet existant de fonctionner même lorsque l'eau est turbide (trouble), notamment en cas de fortes pluies.

Les tranches ultérieures des travaux concerneront le renforcement de la défense incendie et la sécurisation des ouvrages, principalement les réservoirs.

DES TRAVAUX EFFECTUÉS POUR LE TRANSFERT DE COMPTÉTENCES À LA CCVT

Prévu sur 2019-2020, nous aurons sécurisé les travaux nécessaires à la commune. Il faudra continuer un renouvellement prononcé des canalisations de notre réseau vieillissant (il a presque 100 ans). L'ensemble de ces actions est finançable avec un taux moyen de subventions de 30 % obtenu jusqu'à présent, avec des

travaux pour partie auto-financés, pour partie financé via le recours à l'emprunt (qui restera raisonnable). Le prix de l'eau sera maintenu, seul l'abonnement fixe passera de 50 à 53 € dès 2018 (aucune augmentation sur les 3 dernières années).



NATURE & SENTIERS

ALPAGES COMMUNAUX : UN MILIEU VIVANT

La commune de Dingy Saint Clair (34,12 km²) compte 4 unités pastorales. Facteur de biodiversité, ces pâturages constituent une richesse rare... et essentielle.

Pouvant abriter de **50 à 80 plantes différentes**, les pâturages évitent la progression de la forêt ou des landes. L'entretien de ces milieux est aussi favorable aux populations de galliformes, emblématiques du massif Fier-Aravis et dont le développement nécessite une mosaïque de landes et pelouses. Nos pâturages participent ainsi au maintien de milieux naturels ouverts et vivants.

L'agriculture du massif Fier-Aravis - **15 800 ha d'alpages** - est essentiellement orientée vers l'élevage et la pratique de l'alpage reste bien ancrée sur le territoire. En vallée, les surfaces agricoles restreintes sont soumises à la concurrence des autres activités : dès la pousse de la végétation, de nombreux troupeaux - de vaches, chèvres et moutons vont pâturer.

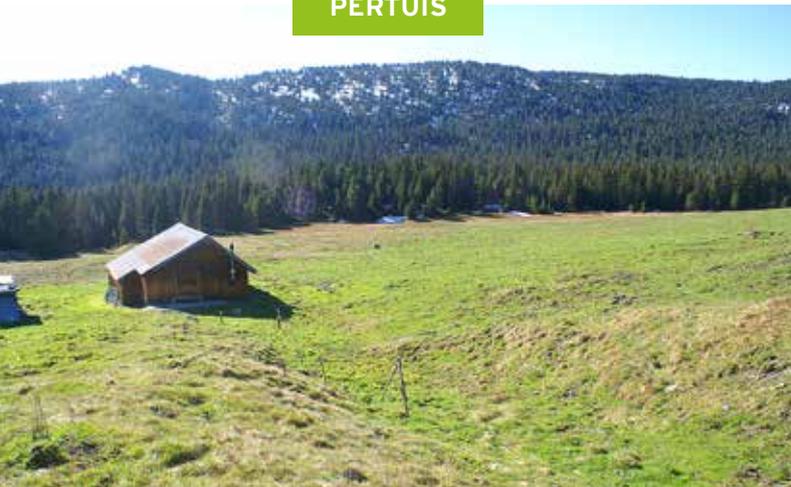
“Une commune engagée dans la gestion forestière et ses alpages”



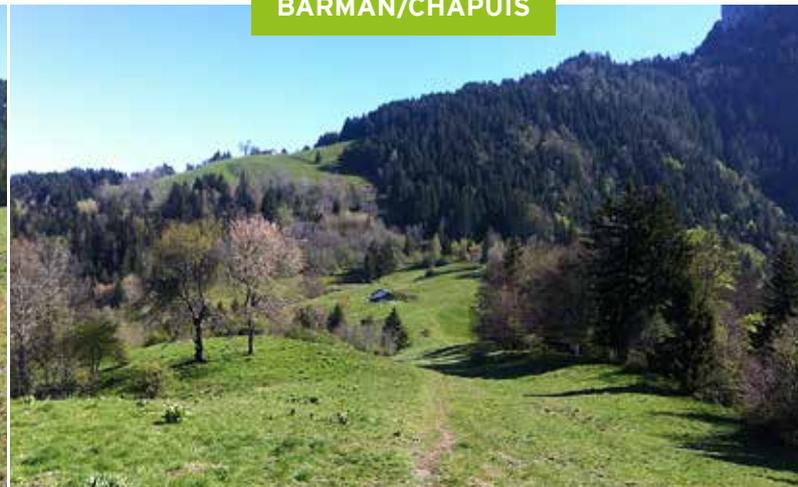
Les alpages d'Ablon (84 ha), du Pertuis (34 ha), de Barman (14ha) et du Chalet Chappuis (8 ha) couvrent **1,4 km²** du territoire communal.

Plus de 2 300 unités pastorales sont recensées sur les Deux Savoie, soit **20 %** de la surface totale des deux départements (232 000 ha).

PERTUIS



BARMAN/CHAPUIS





Un couple de moyens ducs nichant sur la commune a eu 3 petits !
Vous pouvez les croiser dans le bas du hameau de Cornet. Peu farouches, ils se laissent photographier avec curiosité.
Veillez néanmoins à ne pas les déranger...



PISTE DU COLLET : UN TOURNANT POUR L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Les travaux d'aménagement de la route forestière du Collet sont terminés. La piste permet d'accéder aux parties hautes des parcelles de la forêt communale n° 1, 2, 3 (les Crottes et Au Cuinier) et 25 (Bois sous Collet).

La route s'étend de La Frasse jusqu'à la limite communale avec la Balme de Thuy en haut de Chesseney. Elle comprendra 5 plateformes de retournement et de stockage et **permettra l'exploitation et le débardage des grumes par camion sur une surface de 45 ha de forêts publique et privée**. Elle offrira de meilleures conditions techniques et financières pour l'exploitation forestière et ouvrira de nouveaux espaces pour les coupes affouagères.

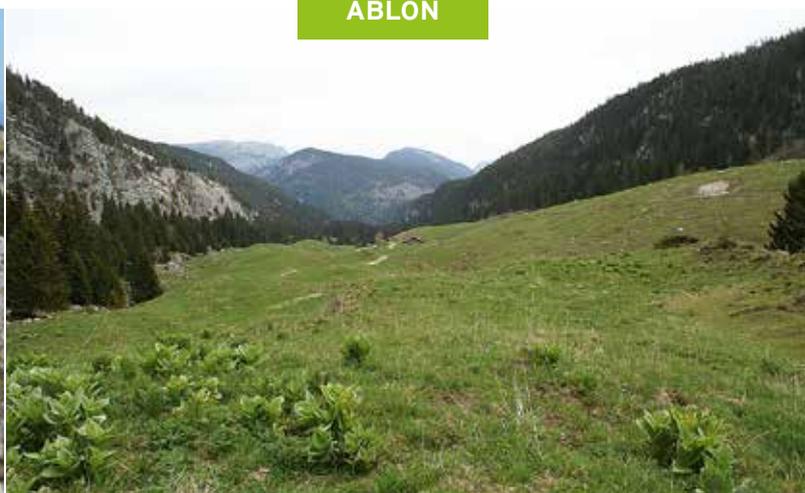
La piste du Collet s'inscrit dans le **schéma directeur de desserte forestière** établi dans le cadre de la Charte forestière de la CCVT. A ce titre, elle **subventionnée à hauteur de 80%** par l'Europe, l'Etat et la Région (programme FEADER). Le reste à charge pour la commune sera rapidement absorbé par la vente de coupes, estimée à 1 700 m³ dans les 5 années à venir sur les parcelles communales concernées.

Cet aménagement fait suite à celui de la piste Pleureau, portant à près de 4 km de desserte additionnelle en accroissant de fait la gestion forestière et son rendement pour la commune.

PLATEAU DU PARMELAN



ABLON





DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

“Une commune impliquée aux côtés des professionnels”

UNE NOUVELLE ENTREPRISE

Sylvain François, jeune Dingien, a installé son entreprise de bûcheronnage, débroussaillage et abattage sur la commune. Le Conseil a donné son accord pour cette implantation qui exploite les ressources locales et tout en apportant un service aux habitants. La commune a accompagné l'entrepreneur pour le volet juridique et la recherche de l'implantation. Bravo à notre jeune entrepreneur.



Toutes les coordonnées des entreprises et entrepreneurs du village sur www.dingystclair.fr



Depuis le 1^{er} janvier 2017, la CCVT assume la compétence Développement économique et perçoit à ce titre la CFE, Cotisation Foncière des Entreprises.

Chaque année, la CCVT en reverse une partie à la commune et finance ainsi les actions de développement économique (zones d'activité...).



UNE ZAC À GLANDON EN PROJET

Un projet de zone d'activité pourrait voir le jour en bas du village, sur la zone de Glandon. Les élus à l'initiative du projet siègent au Conseil communautaire de la CCVT. Ils échangent régulièrement avec les entrepreneurs intéressés et les propriétaires.

Les propriétaires, les entreprises intéressées, la municipalité et la vice-présidente à l'économie de la CCVT étaient sur le terrain en mai dernier pour déterminer les meilleures possibilités d'implantation et la faisabilité technique de l'aménagement d'une commerciale, artisanale et de services à côté de l'entreprise Feralp.

Un travail de longue haleine démarré il y a deux ans et rythmé d'étapes successives : rencontres des propriétaires, études des orientations d'aménagement en cohérence avec le PLU, aspects juridiques et fonciers, étude locale des besoins fonciers pour les entreprises de Dingy, recherche des acteurs intéressés.

Grouper l'aménagement, optimiser l'espace

Tous s'accordent sur l'intérêt d'un travail en commun pour dynamiser cette zone et en faire un lieu d'activité économique at-

tractif. La perspective d'un aménagement groupé et cohérent permet d'optimiser l'espace disponible et de garantir son intégration paysagère.

En résonance avec le projet, les participants ont visité l'entreprise Feralp qui poursuit sa remontée commerciale, suite à sa reprise il y a 3 ans par Mr Nagel. Outre une stratégie claire orientée vers la production de pièces complexes ou sur mesure, l'entreprise s'appuie sur des travailleurs résidant pour la plupart à Dingy et "dont l'attachement et le sens de l'engagement font la valeur de l'entreprise", selon son dirigeant.



APPEL AUX ENTREPRISES, GÉRANTS ET LOCATAIRES

Un propriétaire recherche des personnes intéressées pour s'installer à leur compte ou en gérance pour : • des commerces de produits locaux, type épicerie/petite alimentation/commerces de bouche • la gestion autonome d'une crèche. Contact : sg@dingystclair.fr



CMJ

NOUVELLE ÉQUIPE, NOUVELLES ENVIES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) permet aux élèves de CE2, CM1, CM2 et aux collégiens jusqu'en 5^{ème} de devenir force de proposition et d'agir pour leur village.

L'équipe précédente a passé le flambeau aux nouveaux membres élus le 24 mars dernier.

Chloé Royan, Océane Lucarelli-Bergier, Eloïse Boulay, Manon Guéry (CE2), Auriane Guerre Chaley, Virgile Villaume, Lana Dexpert (CM1) et Léna Fossoy (CM2), ont rejoint quelques anciens membres du CMJ. Il s'agit de Clara Durand (Maire), Robin Morand, Margaux Perkins, Maelle Guillou,

Sacha Mary, Chanel Lesko et Eva Bonnet Dutour, tous en CM1-CM2.

Encadrée par Catherine Margueret (adjointe), la Commission Jeunesse, Céline Krieg (directrice du service périscolaire), Nathalie Duval et les agents des TAP, l'équipe "sortante" a porté un beau projet : l'aménagement de l'espace de jeux au City.



Les nouveaux membres élus du CMJ ont déjà participé à plusieurs manifestations : repas des aînés, cérémonie du 8 mai, fête des mères, inauguration de l'entrée de village et de espace de loisirs.

La nouvelle équipe a déjà évoqué quelques projets issus des "propositions de campagne" :

- création de cabanes à oiseaux et d'une cabane à livres,
- parcours VTT et ludique dans la Plaine du Fier,
- création d'un toit pour l'abri bus.

POURQUOI S'INVESTIR AU CMJ ?

- **Pour renforcer la place des jeunes dans la société :** le CMJ est un véritable outil de dialogue. Interlocuteurs privilégiés de leurs camarades, des adultes, des institutions et des associations, les jeunes élus agissent pour les jeunes au sein du village.
- **Pour participer à la vie locale :** les élus représentent les jeunes de la commune. A ce titre, ils se prononcent sur les projets de la municipalité qui les concernent.
- **Pour construire des projets d'intérêt général :** force de proposition et d'action, le CMJ élabore des projets d'intérêt général préparés en commissions de travail et présentés à la municipalité en séances plénières.



BIENTÔT UN GROUPE ADO

Partis au collège, les "anciens" du CMJ ont fait part de leur envie de poursuivre leurs actions sur la commune. L'idée d'un CCAS Ado a germé au sein de la commission Enfance-Jeunesse et devrait s'organiser d'ici l'année prochaine !

Jeunes intéressés, contactez Céline au 04 50 02 19 03



ÉCOLES CITOYENNES

Les projets ne manquent pas au sein des écoles de Dingy, avec une vocation : donner envie !



ÉLÉMENTAIRE : DES DÉCOUVERTES PLEIN LA TÊTE

Outre les traditionnels cycles natation (cycle 2) et ski de fond (cycle 3), les élèves ont participé à de nouveaux projets.

Parmi ceux-ci, l'approfondissement de leurs compétences de lecture en petits groupes, encadrés par des enseignants et adultes bénévoles. Plusieurs partenariats ont aussi rythmé l'année :

- découverte de l'ENS de la Plaine du Fier avec des animateurs de la FRAPNA (CE2-CM1), www.frapna.org
- préparation de la participation à Rando-Glières (USEP) avec une classe de CM2 de l'école des Pommaries (CM1-CM2),
- correspondance avec les élèves de Nâves-Parmelan (cycle 2).

2017 a enfin été marquée par la construction d'un projet commun école/périscolaire qui s'est conclu le 14 avril par le spectacle Ani Couni.

En plaçant les enfants en position d'auteurs-interprètes, ce projet a montré la richesse d'une telle collaboration.



MATERNELLE : PÉDAGOGIQUE & LUDIQUE !

Les élèves ont travaillé durant une période entière sur le thème des accidents domestiques, via divers supports :

- lecture d'albums,
- arts plastiques,
- jeux de société,
- affiches,
- exposition présentée en collaboration avec Prévention Maif...

Par ailleurs, une intervenante a animé des ateliers ludiques et participatifs (jeu de l'oie, jeu du téléphone pour identifier les numéros d'urgence) grâce auxquels les enfants deviennent de véritables citoyens sensibilisés.

Parallèlement, ils ont travaillé à la création d'un spectacle de danses et chants de traditions populaires, présenté le 18 mai. Celui-ci était le fruit du travail réalisé entre octobre et mars avec un intervenant extérieur.

PEDT : DES ACTIVITÉS ET DE LA DIVERSITÉ

La réforme des rythmes éducatifs lancée à la rentrée 2013 a contribué à la mise en place d'une offre renouvelée d'activités pendant les temps périscolaires en lien avec les temps scolaires.

Ces nouvelles propositions éducatives sont formalisées dans le projet éducatif territorial (PEDT). Les élus de la commission Enfance-Jeunesse, comme les enseignants, les parents d'élèves et les partenaires associatifs, ont su construire de nouvelles propositions éducatives sur les temps périscolaires au bénéfice des enfants et des familles. Un pré-bilan équipe enseignante/périscolaire a été dressé le 4 mai dernier, qui a été conforté lors des conseils d'écoles de juin 2017 avec des retours globalement très positifs. Le bilan définitif et les perspectives seront diffusés à la rentrée auprès des partenaires et parents d'élèves.

Le conseil municipal et les conseils d'écoles souhaitent attendre les textes définitifs et ce bilan avant toute modification éventuelle des rythmes scolaires.

Bienvenue à la nouvelle directrice : Aurore Tollet , au revoir Mr Arragain !

C'est avec émotion que les élèves de l'école élémentaire ont salué le départ de leur enseignant et directeur, Mr Pierre Arragain.

Le conseil municipal et la communauté éducative le remercient pour son investissement durant



ces 3 années et lui souhaite bonne continuation pour son nouveau poste sur Annecy.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

ACCUEIL DE LOISIRS : À SUIVRE...

Suite à la demande de parents d'élèves pour l'ouverture d'un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires, la commission Enfance-Jeunesse a lancé une enquête pour évaluer les besoins des familles.

57 % des familles ont répondu au questionnaire diffusé par la Mairie pour évaluer les besoins en matière d'accueil extra scolaire pour les périodes de vacances. Parmi les familles ayant répondu à l'enquête, **74,5%** sont intéressées par la mise en place d'un partenariat avec la commune d'Alex, avec un système de places réservées pour les enfants de Dingy au centre de loisirs d'Alex.

83 % sont par ailleurs favorables à l'ouverture d'un centre de loisir extra-scolaire sur Dingy pour une moyenne de 5 jours par période de vacances (soit une semaine du lundi au vendredi).

Ces éléments permettront aux élus d'évaluer la faisabilité d'un centre de loisir extra-scolaire sur notre commune.

Un partenariat avec Alex verra d'ores et déjà le jour pour les prochaines vacances de la Toussaint, 8 places étant réservées pour Dingy (plus d'informations à la rentrée).



20% des enfants scolarisés fréquentent Tikouli le mercredi après-midi de façon occasionnelle. Les **80%** restants ont un autre mode de garde.

VIVRE ENSEMBLE

IL N'Y A PAS D'ÂGE POUR VIVRE À DINGY !

Dingy est riche de la diversité de ses habitants... Votre commune s'attache à animer la vie locale via des moments partagés qui "parlent" à tous - ensemble ou séparément - sous l'impulsion du CCAS !

MEMBRES DU CCAS
(Centre Communal d'Action Sociale)

Membres communaux :
C. Margueret, I. Simon, H. Charvet-Quemin, B. Chipier, A. Brunet, H. Jouvenod, C. Queytant, L. Audette

Membres extra-communaux :
V. Bignardi, L. Parent, T. Quaythevenon, C. Schoubrenner, J-F Brugel, O. Degrange, M. Martinod



Fête des mères

FÊTE DES MÈRES : MULTIPLES, ET TOUJOURS UNIQUES !

Le Maire a rendu aux femmes un hommage appuyé, soulignant leur volonté assumée d'être "une et entière".

Les enfants ont ensuite exprimé par des poèmes leur amour toujours unique : "des trésors à ma maman en or", "je t'aime grand comme ça", "je te donne ces bonbons car en toi tout est bon"...

Toutes les mamans sont reparties avec des lys et marguerites et 3 d'entre elles avec des cadeaux tirés au sort, remis par les jeunes élus du CMJ.

REPAS DES AÎNÉS : AUTOUR DES FLEURS

"Le potager fleuri" était le thème choisi cette année par l'équipe du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour accueillir nos aînés le 26 mars dernier.

Placée sous le signe du printemps, la journée s'est déclinée autour de légumes et plants de fraises qui égaillaient la table. Un rendez-vous ponctué de chants et de danses emmenés par le groupe Melody's qui a une nouvelle fois ravi les jeunes du CMJ - et les moins jeunes. Merci à la bonne humeur de nos anciens, aux enfants, aux équipes du CCAS et du Conseil municipal pour la réussite de cette journée... À l'année prochaine !

CONCOURS DU FLEURISSEMENT : L'ESPRIT NATURE

C'est une belle tradition de fleurir notre quotidien par amour des fleurs, de la nature ou de l'esthétique, faisant ainsi de Dingy un village où il fait bon vivre...

Félicitations aux participants et aux 27 lauréats qui ont fait de la remise des prix une soirée chaleureuse.

Merci enfin au Jury - Marie-Françoise, Bernadette, Monique, Héléne - et à Henri Tardy pour la réalisation de son beau diaporama.

LES AÎNÉS ONT SOIF D'ACTUALITÉ

L'enquête menée fait ressortir diverses demandes qui illustrent la soif de connaissances de nos aînés : kiosque en libre service, offre de conférences (santé, bien être...), actions en matière de prévention routière pour mettre à jour leurs connaissances sur le code de la route.

“Une commune riche de son histoire”



MÉMOIRE & TRANSMISSION

5

Chaque année, la commune participe à de nombreuses cérémonies officielles et commémorations historiques du souvenir.

Toutes témoignent d'un attachement des Dingiens à leur riche histoire, parfois oubliée ou méconnue.

Nous avons le devoir de transmettre à tous, et surtout aux jeunes générations, le souvenir de ces événements tragiques, pour ne pas oublier et continuer à défendre nos valeurs républicaines et notre liberté.

La mairie, assistée des élus, de la commission patrimoine et de plusieurs associations (Glières, Souvenir Français, ONACVG, Anciens Combattants, Portedrapeaux), célèbre ainsi :

1 11 novembre,
armistice 1^{ère} guerre mondiale

2 25 mars,
fleurissement des stèles en hommage
aux fusillés de 1944

3 26 mars,
hommage national à la Nécropole de
Morette

4 8 mai,
armistice 2^e guerre mondiale

5 18 juin,
cérémonie des glières,
Appel du 18 juin

DINGY A ÉTÉ LE BERCEAU DE LA RÉSISTANCE LORS DES COMBATS DU PLATEAU DES GLIÈRES EN 1944

Les premiers maquis ont été constitués dans notre village, notamment aux hameaux des Tappes et de Gravet, où étaient testés durant 15 jours les jeunes réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO). Après leur formation à Manigod, ils rejoignaient les troupes du Lieutenant Morel aux Glières.





VIE DU VILLAGE

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Bienvenue aux nombreux bébés !

- Léna Bellemin-Magninot, née le 13 janvier
- Erwan Thomas, né le 22 février
- Marty Silvert, né le 23 mars
- Laurine Valentin, née le 27 avril
- Letty Eschenbrenner, née le 04 mai
- Léo Jeannot Paris, né le 14 mai
- Colynn Eudier, née le 22 mai
- Elias Vauraz, née le 27 mai

MARIAGES

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur :

- Béatrice Dehery et Bernard Suchel, le 28 décembre 2016
- Véronique Raynaud et Jérôme Vidal, le 6 mai



DÉCÈS

Toutes nos pensées aux familles :

- Marcelle Lafrasse, née Bastard-Rosset, le 18 mars

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR LES MINEURS

Depuis le 15/01/2017, un enfant voyageant à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter :

- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport),
- un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale,
- la photocopie du titre d'identité du parent signataire.

DU NOUVEAU POUR LES CARTES D'IDENTITÉ

Depuis mars, votre mairie n'est plus habilitée à recevoir les demandes de carte nationale d'identité. Vous devez vous adresser à une mairie dotée du terminal biométrique : Thônes, Annecy, Annecy-le-Vieux... **Attention, la mairie de Thônes reçoit sur rdv.**

PRÉ-DEMANDE DE PASSEPORT EN LIGNE

Gagnez du temps !

Vous pouvez désormais effectuer une demande de pré-passeport en ligne.

A votre venue à la mairie de Thônes avec le numéro de votre pré-demande, vous fournissez une photo et le timbre fiscal, tandis que l'agent d'accueil télécharge vos données.

<https://service-public.fr>

“Une commune pleine de vie et d'envies”

RESPECT CITOYEN

BON VOISINAGE

Qualité de vie :

- Bruit autorisé entre 7h et 22h

Horaires tonte & travaux d'été :

- semaine : 8h-20h
- samedi : 9h-12h et 14h30-19h
- dimanche : 10h-12h

Elagage des haies le long des routes :

- voies communales : 2 m dégagés
- voies départementales : 4 m dégagés.

CIVISME

Des incivilités et dégradations ont été constatées au City stade, à l'espace Foot, en entrée de village et sur la Mairie.

Même sous forme de jeu, ce mode d'expression n'est pas acceptable : ce sont toujours les Dingiens qui en pâtissent.

La Mairie se retourne systématiquement vers les personnes identifiées et porte plainte.



Foyer du parmelan



APED : Carnaval



Foyer du parmelan

Transition citoyenne



Dingy solidarité



ÉVÉNEMENTS

TRANSITION CITOYENNE

La projection le 21 avril du film "Qu'est-ce qu'on attend" de Marie- Monique Robin a nourri entre participants un échange autour de la transition citoyenne.

L'enjeu ? Initier et porter collectivement des changements en faveur de la planète. La réflexion s'est poursuivie le 15 juin avec des membres du collectif Colibri, pour imaginer ensemble "comment amorcer la démarche de transition".

5 thématiques ont émergé :

- jardin partagé / granothèque
- déplacements et mobilités douces
- économies d'énergie, d'eau et réduction des déchets
- projets participatifs autour du lien local (cabane à livres, à troc...)
- actions collectives, type journée plantations sur la commune, journée nettoyage Fier/ruisseau...

Si vous êtes intéressés, rejoignez le collectif d'habitants sur www.dingystclair.fr, rubrique Actualités

CCAS SOIRÉE CINÉMA

Retrouvez chaque mois le film proposé par votre commune, à tarif réduit.

- Tarif 5€/réduit :4€

FOYER DU PARMELAN

- Danse africaine • Spectacle de cirque • Expo Peinture • Festival Son Clair d'été • "Dingy a du talent", 1^{er} avril.

Un vrai succès ! Une soirée exceptionnelle qui a mis à l'honneur une vingtaine d'artistes au talent certain. Bravo aux participants et à l'association pour l'organisation !

DINGY SOLIDARITÉ ACCUEIL

- Soirée Théâtre d'impro sous le signe de la bonne humeur.

Pour rejoindre l'association :

LES ARTS EN BALADE



Durant l'année, les élus, associations et bénévoles ont uni leurs énergies pour faire éclore "Les Arts en balade" : concerts, balades et arts créatifs ont animé la place le premier week-end de juillet.

Un retour sur événement vous sera proposé dans le prochain bulletin.



Les randonneurs de La Cha



Football club



Les randonneurs de La Cha



Dingo Trail



Les Arts en Balade

APED

- Loto
- Boum du Carnaval
- Dingo Trail
- Kermesse de l'école

L'Aped a organisé la traditionnelle kermesse de fin d'année pour réunir enseignants, parents, habitants du village autour d'une soirée festive. Ce fut un moment ponctué de jeux, spectacles, exposition de travaux réalisés durant les TAP.

FOOTBALL CLUB DINGY

Le FCD compte environ 120 licenciés de U7 à Séniors (encadrés par un ensemble de bénévoles). N'hésitez pas à venir nous rejoindre en septembre pour la nouvelle saison ! La municipalité remercie le Football Club de Digny pour son accompagnement et sa mobilisation tout au long de la maladie du petit Antonin atteint de leucémie, et jusqu'à sa guérison aujourd'hui.

L'AMICALE DE LA PÉTANQUE

Compte 28 membres. Vous pouvez adhérer tout au long de l'année en contactant le président.

DON DU SANG

Mercredi 12 juillet et mardi 31 octobre de 16h à 19 h salle des fêtes Michel Doche.

LES RANDONNEURS DE LA CHA

Fête de la randonnée le 11 juin.

FÊTE NATIONALE

Pour la 1^{ère} fois, Digny en Fêtes et les trois villages de Digny, Alex et La Balme de Thuy se sont réunies pour offrir aux habitants un feu d'artifice commun le jeudi 13 juillet.



Fête nationale

VOS ASSOCIATIONS, LA MAIRIE, LES ÉCOLES, LES ENTREPRISES S'UNISSENT

Que cela soit à travers le Plan Éducatif Territorial, lors des fêtes villageoises et les événements d'ampleur, les acteurs de Digny font le choix de s'unir pour faire vivre le village et participer au bien-être du village. Plus d'informations sur la vie du village, les coordonnées des associations et entreprises, les actualités : www.dingystclair.fr

Ascension du Parmelan en auto (Alt. 1830 m.) – 23 Juin 1929 - Dans les Lapiazs

Vous disposez d'anciennes photos de Dingy Saint-Clair ?
Rejoignez la page Facebook du village et participer à la constitution
d'une banque d'images d'archives du village.

MÉMO



MAIRIE DE DINGY-SAINT-CLAIR

55 place de l'église
74230 Dingy-Saint-Clair
Tel : 04 50 02 06 27
Fax : 04 50 32 12 55
Mail : sg@dingystclair.fr
Site : www.dingystclair.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

Lundi : 8h30-11h30, 14h-16h30
Mardi : 8h30-11h30
Jeudi : 8h30-11h30, 18h-19h30
Vendredi : 8h30-11h30, 14h-16h30

Dépôt des dossiers d'urbanisme
(permis, déclarations préalables, CU...)

ou **demandes d'enregistrement** :

mardi : 8h30-11h30
jeudi : 18h à 19h30

DÉCHETTERIE

Mercredi : 13h30-17h30
Samedi : 8h-12h / 13h30-17h30
Renseignements CCVT :
04 50 32 17 35

BIBLIOTHÈQUE

Jeudi : 15h30-18h
Samedi : 10h-12h
Renseignements : 04 50 01 43 89

RAPPEL DES NUMÉROS D'URGENCE

- Gendarmerie de Thônes : 04 50 02 00 24
- Police-secours : 17
- SAMU : 15
- Sapeurs-pompiers : 18
- Appel d'urgence européen : 112

EN DEHORS DES HORAIRES DE VOTRE MAIRIE, SI VOUS RENCONTREZ UN PROBLÈME :

- **Alimentation en eau, fuite...**
Contactez Alexandre Lagrange 06 81 63 55 24 - Élu : David Bosson 06 42 47 27 94
- **Espace Animation :**
Accueil Mairie : 04 50 02 06 27 - Éluë : Catherine Margueret 06 31 85 96 30
- **Autres urgences avérées :**
Contactez Mme le Maire 06 42 49 33 47 - 1^{er} Adjoint, David Bosson : 06 42 47 27 94